

Le 9 janvier 2017

Honorable Bill Morneau, C.P., D
Ministre des finances
Chambre des communes
Ottawa, Ontario K1A 0A6

Cher Ministre Morneau,

Je vous écris au nom des milliers de membres que nous représentons qui travaillent dans l'industrie ferroviaire sous régime fédéral – travailleurs et retraités – qui ont exprimé leurs inquiétudes concernant le projet de loi C-27, un projet de loi que vous avez parrainé, *Une Loi modifiant la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*. Ces travailleurs et retraités sont membres de régimes de pension à prestations déterminées de la compagnie des Chemins de fer du Canadien National, de VIA Rail Canada Inc. et de Toronto Terminals Railway.

En plus de mon rôle de président du Conseil National 4000 d'Unifor, je siège aussi en tant que co-président du Comité de retraite du CN, un des plus grands régimes de retraite du secteur privé du Canada, un régime de retraite qui comme vous le savez dans doute est géré par « 'Morneau Shepell ».

Les régimes de retraite à prestations définies fournissent indéniablement la meilleure option en termes de sécurité financière et de prévisibilité lors de la retraite, une déclaration que nous croyions que notre gouvernement était en accord basée sur votre plateforme électorale sur la « Sécurité de la retraite », qui disait : « *Nous offrirons aux Canadiens une retraite plus sûre. Après avoir travaillé fort toute leur vie, les Canadiennes et Canadiens méritent une retraite sûre et digne. Pourtant, présentement, trop de Canadiens se demandent quand cela arrivera, ou même si cela arrivera un jour. Nous aiderons les Canadiens à concrétiser leur objectif pour une retraite sûre* ».

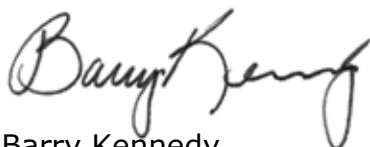
La sécurité financière des Canadiens et leur dignité au cours de leur retraite seront en danger si le projet de loi C-27 est adopté.

Ce qui est aussi dérangeant est le fait que ce projet de loi a été introduit sans annonce ou consultation publique après des Canadiens, des retraités ou des syndicats.

Notre syndicat a travaillé diligemment au cours des années pour négocier, défendre et protéger les régimes de pension à prestations déterminées de nos membres actifs et nos retraités. Nous croyons que le projet de loi C-27 minera ces très bons régimes, causant des réductions dramatiques aux prestations de retraites pour lesquelles ils ont versé, budgété et ont légitimement présumé qui seraient toujours là pour eux lors de leur « retraite bien méritée ». Ce projet de loi laissera les travailleurs et les retraités dans le doute concernant la sécurité de leur retraite, ce qui est entièrement en contradiction avec une des importantes promesses que votre gouvernement a faites aux Canadiens au cours de la dernière élection fédérale.

Je demande que vous retiriez le projet de loi C-27 et que vous concentriez votre attention à l'amélioration de la sécurité des pensions de tous les Canadiens.

Sincèrement,



Barry Kennedy
Président
Conseil National 4000 d'Unifor